

Donner aux femmes entrepreneurs de la Région MENA le pouvoir d'accéder, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux affaires et aux marchés

Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie



Chaîne de Valeur Sensible au Genre dans les secteurs de l'agroalimentaire, du textile et de l'habillement et des technologies de l'information et de la communication

PROFIL DE PAYS DE L'ACVSG, MAROC : RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Equipe de recherche et de rédaction

Faiza Benhadid, Meriem Boudjadja

July 2022

CONTEXTE

Durant la première phase de ce projet, 2017-2019, grâce à un partenariat CAWTAR-SIDA, parmi d'autres interventions, un Audit Genre a été mené en examinant les politiques économiques, le cadre juridique et les accords commerciaux dans les six mêmes pays. Il avait pour objectifs d'analyser et d'évaluer les effets de la mondialisation et de la libéralisation du commerce sur l'autonomisation économique des femmes et leur accès aux marchés commerciaux. Les résultats ont réussi à attirer l'attention et à sensibiliser les acteurs et les parties prenantes, directement ou indirectement concernés, sur l'importance de *l'autonomisation des femmes vers l'égalité des sexes dans la région MENA par l'intégration du genre dans les politiques économiques et les accords commerciaux*, grâce à des interventions de sensibilisation, de plaidoyer et de mise en réseau fondées sur des données factuelles, ainsi qu'à la création et au renforcement des capacités institutionnelles. Ce travail s'est appuyé sur les priorités identifiées par les parties prenantes ciblées.

Il faut noter que sur la base de ce qui a précédé, la principale conclusion de l'analyse de la situation et de l'audit genre est que l'approche dans les politiques économiques et commerciales et que l'environnement analysés est neutre voir négative d'un point de vue du Genre qui n'est pas vraiment intégré ce qui est loin d'être propice à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans l'économie et le commerce. C'est sur la base de ce constat que la priorité que ce projet a choisi de traiter est de « Donner aux femmes entrepreneures de la région MENA le pouvoir d'accéder, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux affaires et aux marchés » en vue de renforcer leur capacité à accroître leur accès aux ressources et leur contrôle à égalité avec les hommes entrepreneurs, avec un focus sur les marchés des affaires et du commerce.

Son objectif thématique est la « *Création d'un environnement propice à la promotion de l'entreprenariat féminin et à l'intégration des femmes dans les marchés des affaires et du commerce* » en Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc et en Tunisie. Créer un environnement propice a signifié en premier la nécessité de produire des connaissances sur les femmes et les hommes d'affaires dans une perspective d'analyse comparative entre les sexes qui comprend le profilage des PME et la cartographie des principaux acteurs d'au moins trois secteurs sélectionnés soit l'agriculture, les industries légères et les services.

Il convient de rappeler que l'Analyse de la Chaîne de Valeur Sensible du Genre/ACVSG (approche et outils) a été utilisée pour évaluer l'égalité entre les femmes et les hommes, en mettant l'accent sur leur participation à l'activité économique et leur accès aux marchés des affaires et du commerce dans les six pays mentionnés. Trois secteurs différents, domaines de la chaîne de valeur, ont été sélectionnés ciblant plus précisément un sous-secteur pour chacun de ces domaines : 1) Agriculture : Industries agroalimentaires ; 2) Industries légères : Textile et habillement et 3) Services : Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Outre l'exercice lui-même (révision documentaire, évaluation rapide et analyse), un certain nombre de femmes et d'hommes propriétaires ou gestionnaires de PME a été ciblé, représentant un échantillon des sous-secteurs sélectionnés, à savoir l'agroalimentaire, le textile et l'habillement et les TIC. Le diagnostic des contraintes et des défis a visé la détermination des inégalités et ses disparités entre les sexes en vue d'évaluer les besoins en matière de capacités et de ressources et par suite de sélectionner des priorités au niveau des PME et des femmes entrepreneures elles-mêmes, y compris pendant et après le confinement dû à la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences.

FAITS ET CHIFFRES

1. Contexte général

Tableau 1-Indicateurs généraux

Indicateurs généraux ¹	Femmes	Hommes	Valeur
PIB, US\$ milliards			112.2
PIB par habitant, \$ PPA internationaux constants de 2011			7.20
Population totale, million personne	18.38	18.09	36.47
Taux de croissance de la Population, %	1.21	1.25	1.23
Population par sexe (Femmes/Hommes), ratio F/H	50.39	49.61	1.02

Le Maroc est classé au 7^{ème} rang des économies africaines. Le secteur primaire y joue un important rôle économique, social et environnemental. En 2019, avec un PIB de près de 12,3%, les autres indicateurs sont 32,5% pour l'emploi qui représente 22,5% du PIB, le secteur manufacturier quant à lui représente 25,9% du PIB et enfin le secteur des services qui est à 50 % du PIB et couvre 44,9% de l'emploi².

La dynamique de croissance du Maroc s'est ralentie en 2019, principalement en raison de la volatilité du secteur agricole non irrigué. Le taux de chômage a baissé, mais il reste élevé, surtout chez les jeunes et les femmes. Le déficit budgétaire a reculé, bien qu'il reste supérieur à l'objectif à moyen terme de 3 % du PIB, du fait de dépenses courantes élevées et rigides. La situation s'est aggravée avec la pandémie du COVID-19.

2. « Rapport mondial sur l'écart entre les sexes, 2021 », Maroc

Tableau 2- Progression Score GGGR Maroc (2006-2021)

2006		2021		Progression (2006-2021)	
Rang	Score	Rank	Score	Rank	Score
107	0.583	144	0.612	-34	+0.29

Dans le dernier rapport mondial sur l'écart entre les sexes du Forum économique mondial, le Maroc se classe au 144^{ème} rang sur 156 pays, les Émirats arabes unis étant premier pays arabe à la 72^{ème} place.

3. Niveau d'instruction

Tableau 3 - Évolution du taux de scolarité au Maroc (2006 -2021)³

2006		2021		Progression (2006-2021)	
Rang	Score	Rank	Score	Rank	Score
99	0,848	116	0,956	-17	+0,108

Selon la même source⁴, le niveau de scolarité au Maroc a progressé au niveau du score à 0,848 en 2006 et à 0,956 en 2021. En revanche, au niveau du classement, le rang a nettement régressé à 99 en 2006 (sur un total de 130 pays) et à 116 en 2021 (sur un total de 145 pays).

Au niveau du taux de l'alphabétisation le Maroc est classé au 131^{ème} rang avec un taux d'inscription dans les différents niveaux d'enseignement baissent au fur et à mesure que l'on progresse dans le cycle scolaire. Ainsi, si les taux d'inscription au primaire sont de l'ordre de 97% pour les filles et de 96,8% pour les garçons, ces taux chutent à 64,5% pour les garçons et les filles au niveau secondaire et le sont moins (35,7 % pour les filles et 36,2 % pour les garçons) encore au niveau de l'enseignement supérieur.

¹ World Economic Forum: Global Gender Gap Report, 2021, <http://www3.weforum.org/docs/WEFGGGR2021.pdf>

² <https://www.s-ge.com/sites/default/files/publication/free/rapport-economique-maroc-2020-07.pdf>

³ World Economic Forum: Global Gender Gap Report, 2021

⁴ Global Gender Gap Report, 2021. P.405, http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

4. Participation Économique et Opportunité

Tableau 4- Évolution de la Participation économique et opportunité comparée 2006-2021⁵

2006		2021		Progression (2006-2021)	
Rang	Score	Rank	Score	Rank	Score
102	0,461	148	0,407	-46	-0,054

Le Maroc a vu sa position sur le plan de la participation et opportunité économique régresser de 102^{ème} en 2006 à la 148^{ème} place en 2021, enregistrant ainsi un recul de 0,054 point sur le score. En effet, le pays se retrouve à la 145^{ème} place pour ce qui est du taux de participation à la population active. Les femmes y représentent 23,4% et les hommes 74,9% soit une forte disparité malgré les efforts qui ont été déployés pour créer un environnement anti-discrimination à l'égard des femmes et asseoir leur autonomisation économique et ce, malgré l'article 31 de la Constitution qui stipule que l'État s'engage à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour permettre l'accès égal des citoyennes et des citoyens au travail⁶.

Les dernières données disponibles montrent que le taux de participation des femmes à la population active au Maroc est de 24,28% contre 70,1%⁷ pour les hommes, soit plus de 3 fois moins élevé que celle des hommes. Le taux de chômage des femmes sur l'ensemble de l'année 2019 était de 10,7%, celui des hommes étant de 8,8%.⁸ Bien plus, il est à noter que ce taux pour les femmes est à une tendance à la hausse alors que celui des hommes à la baisse.

5. Les femmes dans le monde de l'entrepreneuriat

La structure des entreprises au Maroc est à 93% constituée de Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME), contre 7% de Grandes Entreprises (GE)⁹. Selon le rapport de « Mastercard Index for Women Entrepreneurs », 12,8% des entreprises marocaines sont dirigées par des femmes.¹⁰ La présence des femmes dirigeantes est plus importante dans le secteur tertiaire que dans l'industrie, en particulier dans les entreprises récentes et elles sont moins présentes dans les GE avec un taux de représentation de 8%. Selon les données disponibles sur le sujet qui restent limitées et parfois même contradictoires, au Maroc, seulement 16,1% des entreprises sont détenues en copropriété par des femmes, contre 19% dans la région MENA, et 2,6% des entreprises ont une femme comme cadre supérieur, contre 4,3% dans la région MENA.¹¹

6. Statut juridique et droits des femmes

Morocco - Scores for Women, Business and the Law 2021



Au cours des dix dernières années, « Women, Business and the Law » a recueilli des données uniques sur les lois et règlements qui entravent l'esprit d'entreprise et l'emploi des femmes. L'indice présenté est structuré autour du cycle de vie d'une femme active, avec 35 points de données sur huit

⁵ [World Economic Forum: Global Gender Gap Report, 2021](https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2021)

⁶ <https://morocco.unwomen.org/fr/nos-priorites/autonomisation-economique>

⁷ <http://wb-gender-portal-preview.s3-website-us-east-1.amazonaws.com/countries/morocco>

⁸ <https://data.unwomen.org/country/morocco>

⁹ HCP, Enquête national auprès des entreprises, premiers résultats, 2019, P.28. <https://www.hcp.ma/>

¹⁰ <https://www.widoobiz.com/2020/12/07/miwe-2020-leurope-la-region-du-monde-ou-les-femmes-entrepreneures-sont-les-plus-susceptibles-de-prosperer/>

¹¹ <https://www.enterprisesurveys.org/en/data/exploreeconomies/2019/morocco#gender>

indicateurs. Les scores globaux sont ensuite calculés en prenant la moyenne de chaque indicateur, 100 représentant le score le plus élevé possible. Le score du Maroc dans la dernière édition du rapport est de 75.6 sur 100, ce qui est supérieur à la moyenne régionale de MENA (à 51,5). Les pays qui se classent en tête avec 100 sont pour la plupart en Europe, le pays Arabe le mieux classé est les Émirats Arabes Unis avec un score de 82,5, le dernier est la Palestine avec 26,3.

7. Impact de COVID-19 sur les politiques publiques

Du fait de la crise du Covid-19, le Maroc a connu en 2020 sa plus importante récession en 25 ans. Selon le FMI, le PIB s'est contracté de 7% en raison du confinement sanitaire drastique (80 jours) et de sa dépendance à des facteurs exogènes (pluviométrie, croissance européenne), superposé à la mauvaise campagne céréalière due à une sécheresse récurrente. Les répercussions sociales de la crise ont dans l'immédiat été contenues grâce à des mesures d'urgence fortes telles que soulager la trésorerie des entreprises, limiter la baisse des revenus des salariés, subvenir aux besoins des 4,3 millions de foyers les plus précaires et plus particulièrement ceux vivant du travail informel) via une aide de subsistance. La crise a entraîné un recul plus élevé des importations (-14 %) que des exportations (-7,6 %) en 2020. En dépit de l'assouplissement relatif des restrictions sanitaires, le rebond de l'économie nationale en 2021 s'annonce modéré. Au deuxième trimestre 2021, le HCP rapporte une croissance du PIB de 12,6% en glissement annuel, notamment à la faveur du dynamisme de l'activité agricole alors que certains secteurs cruciaux font encore face à des difficultés pour ne citer que le tourisme. Les principaux secteurs d'exportations du pays ont enregistré de bonnes performances pour ne citer que l'automobile (+42,8%), phosphate (+23,8%) et textile (35,1%)¹².

Pour faire face aux répercussions de la pandémie, le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille a œuvré à l'adaptation des mesures du programme « Maroc-Attamkine » avec les nouveaux défis socio-économiques en lançant un vaste chantier de programmes d'autonomisation en partenariat avec les conseils régionaux et provinciaux. Ce projet vise la promotion de l'égalité d'accès au travail décent et la garantie de possibilités d'avancement professionnel en faveur des femmes en tenant compte des particularités socio-économiques et des opportunités offertes par chaque région ainsi que l'amélioration des conditions économiques des femmes rurales en leur permettant l'accès aux moyens de production, au foncier...¹³

8. Obstacles et défis dans le processus entrepreneurial (Évaluation Rapide)

Les entrevues réalisées avec un certain nombre de femmes et hommes entrepreneurs dans différents secteurs d'activités au Maroc ont permis de confirmer que le principal obstacle à l'entrepreneuriat est la phase de démarrage et le développement des entreprises. Les difficultés majeures qui ont été citées couvrent l'environnement de la création d'entreprise dont le manque d'information, les qualifications limitées en termes de gestion administrative et financière, et les stéréotypes genre. Bien que l'appui et l'accompagnement des entreprises au Maroc soient considérés parmi les principaux axes de stratégie du développement économique, les procédures administratives sont parmi les principaux obstacles auxquels fait face le lancement rapide des activités des entrepreneurs et leur évolution. Certains exemples plus précis ont été rapportés au niveau des différents maillons de la chaîne de valeur et plus particulièrement concernant l'approvisionnement, l'accès aux financements, les matières premières, la gestion des ressources humaines, les relations avec les fournisseurs, l'accès aux marchés ...

En effet, pour les femmes comme pour les enfants, l'environnement institutionnel public s'avère complexe notamment lors de la présentation de dossiers administratifs. Elles/ils ont souligné le

¹² <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/MA/indicateurs-et-conjoncture>, 29 septembre 2021

¹³ <https://social.gov.ma/autonomisation-economique-des-femmes/#>

manque d'information fiable au niveau de différentes administrations aussi bien au niveau central que régional du Maroc. Les femmes ont aussi mis l'accent sur les difficultés de gestion de ressources humaines notamment quand il s'agit d'employés hommes. Ce qui peut renvoyer aussi bien au manque de leadership, à la capacité de gestion, à la construction genre ou à la motivation de l'équipe. Cette même difficulté se retrouve au niveau de la relation avec des fournisseurs (hommes) surtout quand il s'agit de personnes illettrées. Concernant les difficultés d'accès aux financements, il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes. Par contre, un certain nombre d'entre elles a abordé les difficultés rencontrées au niveau de la recherche de clients et l'absence d'études pertinentes de marché pour les différents secteurs. Les femmes ont enfin mis l'accent sur le manque de réseautage pour un meilleur accès à l'information, dû entre autre à la technologie notamment, aux fournisseurs de solutions de gestion administratives et financières.

Grâce à l'analyse des discussions de groupe, les besoins des femmes entrepreneures ont pu être affinés, en totale concordance avec ceux des autres pays pour ne citer que les questions d'accès à l'information aussi bien sur le plan des évolutions technologique, de la réglementation et des démarches administratives que pour ce qui est des études de marché et plus particulièrement les opportunités d'export. La question d'amélioration des compétences en termes de gestion des entreprises et plus particulièrement la gestion des ressources humaines s'est aussi posée ainsi que celle de l'adhésion à des réseaux professionnels qui pourrait leur permettre un échange d'information et d'opportunités commerciales entre les femmes entrepreneures.

9. Analyse de la chaîne de valeur sensible au genre/ACVGS

L'objectif de l'Analyse de la Chaîne de Valeur Sensible au Genre/ACVSG est d'évaluer la compétitivité et la performance d'un certain nombre de chaînes de valeur dans chaque secteur/sous-secteur sélectionné afin de déterminer les obstacles et opportunités réels ou potentiels pour les femmes et les hommes qui peuvent être façonnés aussi bien par le cadre légal et réglementaire, par la structure et les pratiques institutionnelles que par les normes sociales, les traditions et la construction Genre.

La notation se fait sur la base de l'interprétation des réponses (en comparant les différentes chaînes de valeur par une lecture horizontale) pour chaque question au niveau de la matrice. La notation d'un sous-secteur ou d'une chaîne de valeur particulière en fonction des sous-critères se fait à l'aide de notes comprises entre 1 et 4, 1 étant très faible/très mauvais et 4 étant bon/élevé.

Le score global pour chaque chaîne de valeur correspond à la formule suivante : *Score global du sous-secteur = % dimension économique X (total des scores à chaque fois multiplié par % question) + % dimension environnementale X (total des scores à chaque fois multiplié par % question) + % inclusion sociale et dimension de genre X (total des scores à chaque fois multiplié par % question) + % dimension institutionnelle X (total des scores à chaque fois multiplié par % question).*

Ce qui permet d'obtenir, au final, des scores globaux pour chaque chaîne de valeur sur un score maximum de 4, en considérant les 3 dimensions : Économique (40%), Genre et innovation sociale (40%) et la dimension Institutionnelle (at 20%). L'analyse de ces différents critères appliqués aux 3 secteurs (Agriculture, Industries légères et Services -) et plus précisément aux 3 sous-secteurs sélectionnés : Agroalimentaire, Textiles et Vêtements et Technologie de l'Information et de la Communication/TIC a donné ce qui suit :

Tableau 5- Score de l'ACVSG

Critères et barème de notation	Score Maximal	Sous-secteur 1: Agro-alimentaire	Sous-secteur 2: Textiles	Sous-secteur 3: TIC
Dimension Économique (40%)	1,6	1,5	1	1,3

Dimension Genre et innovation sociale (40%)	1,6	0,96	0,8	0,6
Dimension Institutionnelle (20%)	0,8	0,76	0,44	0,7
TOTAL (100%)	4	3,22	2,24	2,6

10. Analyse préliminaire

Suite à l'analyse comparative des 3 sous-secteurs et sur la base de l'examen de la littérature et des données disponibles, le sous-secteur de l'agroalimentaire est apparu, par rapport aux autres sous-secteurs, comme celui présentant le plus fort potentiel en termes de :

- Contribution économique au marché local,
- Perspectives de croissance aussi bien sur le marché local qu'à l'export,
- Positionnement des femmes à tous les niveaux de la production primaire jusqu'à la transformation des produits,
- Existence d'appui institutionnel de la part de l'État et soutien des organisations internationales.

Conclusions & Recommandations

L'analyse transversale des résultats de l'Analyse de Situation (quantitative et qualitative), de l'évaluation rapide et de l'ACVSG, a mis en évidence un certain nombre de préoccupations et de besoins qui peuvent être résumés comme suit :

- La mise en réseau avec d'autres chefs d'entreprises dans un esprit de collaboration afin d'échanger des informations relatives à leur domaine et les éventuelles opportunités.
- Une meilleure compréhension des réglementations régissant le secteur d'activité de l'entreprise, mais aussi une veille pour maintenir l'entreprise en conformité avec les exigences réglementaires.
- Un meilleur accès à la formation technique et managériale
- Une meilleure capacité de gestion des ressources humaines et financières,
- Les capacités et des compétences en matière de planification commerciale, y compris l'adoption de nouvelles technologies dans la gestion des entreprises, telles que le commerce électronique et le marketing numérique.

Il est attendu que les parties prenantes concernées enrichissent ces résultats préliminaires sur la base de leur propre expérience et procéder à l'identification des points communs et des différences de leur pays avec les autres, et procéder à la sélection des priorités qui serviront à l'élaboration d'un cadre stratégique. Ce dernier sera également soumis à un autre cycle de consultations et de discussions pour validation et adoption lors du 2^{ème} séminaire régional qui se tiendra durant le premier semestre 2022.